

COORDONNATEUR.RICE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM) DE TARN ET GARONNE

Présentation générale du poste

Contexte du poste

Le PTSM est l'outil de tous les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie du territoire. Son objet est « *l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture* » (article L3221-2 Code Santé Publique). Afin d'accompagner cette démarche et donc faciliter la mise en œuvre du PTSM, le comité de pilotage du PTSM 82 recherche **un.e coordonnateur.rice**.

Cette offre d'emploi est donc l'opportunité professionnelle d'être au cœur de ce pilotage (entre stratégie et opérationnalisation) multi-partenarial et transdisciplinaire en tant qu'acteur.rice repéré.e pour la promotion de la Santé (au sens de l'OMS).

La Conseil Territorial de Santé du Tarn-et-Garonne, dans sa séance plénière du 23 septembre 2021, a proposé que le portage du poste de coordonnateur du PTSM soit assuré par l'association Union Départementale des Associations Familiales de Tarn et Garonne (Udaf 82).

L'Udaf 82 de par ses missions (article L211-3 du CASF), ses services (www.udaf82.fr), ses bénévoles et ses salarié.e.s (environ 80 Etp), est une association généraliste dont les domaines d'actions se situent au carrefour des enjeux et contraintes des parties prenantes du champ de la santé mentale.

Missions générales du poste

Mission générale :

Le.a titulaire du poste a pour mission de participer à la coordination et à l'organisation administrative du suivi des parcours de vie, de santé, de soins des usagers et au décloisonnement des prises en charge. Il ou elle contribue au développement et à la promotion d'une culture commune pour tous les partenaires du territoire.

En collaboration avec l'équipe projet du PTSM, il ou elle a également pour mission de concevoir, développer, organiser et mettre en place les actions et les outils qui concourent, permettent et facilitent cette coordination des parcours de santé des usagers. Il ou elle rend compte de l'avancée des travaux au Comité de Pilotage (COFIL) et contribue à la préparation du programme annuel d'actions. Il ou elle établit annuellement un bilan de l'activité et transmet les données chiffrées nécessaires à l'évaluation des actions du PTSM.

Il ou elle exerce sous couvert et la responsabilité du directeur, en lien avec l'ARS et rend compte de son activité à la commission spécialisée en santé mentale du Comité Territorial de Santé (CTS).

Activités principales :

- Suivre la mise en œuvre du PTSM en articulation avec l'équipe de pilotage et en cohérence avec les axes stratégiques du Plan Régionale de Santé (PRS), la feuille de route Santé Mentale (SM) et les axes du Projet Médical Partagé (PMP) volet SM du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT),

- Veiller au déploiement des actions identifiées dans le PTSM en s'assurant de l'intégration de l'ensemble des partenaires impliqués des champs sanitaires, médicosociaux, sociaux, les usagers et les institutions,
- Assurer des missions d'animation, de coordination et d'évaluation au quotidien pour répondre aux priorités du PTSM en lien étroit avec les partenaires du territoire couvert,
- Construire avec les partenaires des outils visant à une meilleure articulation entre les actions de prévention/de soin/d'accompagnement (conventions, fiche de liaison),
- Favoriser une dynamique partenariale structurée au niveau territorial, notamment en renforçant la lisibilité de l'offre sur le territoire par une meilleure interconnaissance mutuelle et la valorisation d'initiatives locales,

Missions spécifiques du poste

Animation :

- Mettre à jour le diagnostic des besoins en santé mentale, par un recueil de données quantitatives et qualitatives sur les besoins en santé mentale, recenser les innovations en cours.
- Accompagner les acteurs pour traduire les constats du diagnostic en objectifs et projets d'actions
- Mettre en œuvre une dynamique partenariale au niveau des territoires en s'assurant de l'implication de l'ensemble des partenaires impliqués des champs sanitaires, médicosociaux, sociaux, les usagers et les institutions
- Favoriser la promotion d'une culture commune en santé mentale pour tous les partenaires du territoire au travers de l'organisation d'évènements spécifiques.
- Renforcer l'initiative pluri-partenariale par une meilleure interconnaissance mutuelle, par la valorisation des initiatives locales et/ou individuelles, etc.
- Assurer une fonction de référent/médiateur auprès de chaque acteur concerné par la santé mentale du territoire afin de comprendre et traduire ses demandes ou repérer les freins au développement des partenariats pour tâcher collectivement de les lever
- Préparer et mettre en œuvre des groupes de travail thématiques
- Réaliser annuellement un bilan de l'activité
- Communiquer sur les avancées et les résultats des actions du PTSM auprès des collectivités locales et du grand public
- Développer des relations avec les PTSM d'autres départements et s'appuyer sur leur retours d'expérience

Coordination :

- Faciliter l'échange d'informations entre partenaires, centraliser les informations communiquées par les référents des actions., assurer le relais inter-structures
- Construire et mettre à jour un annuaire des partenaires du PTSM
- Renforcer la lisibilité de l'offre sur le territoire par une meilleure interconnaissance mutuelle et la valorisation des initiatives locales.
- Favoriser l'articulation entre les dispositifs existants et les projets en cours par une modélisation des parcours en santé mentale ;
- Garantir la cohérence des actions du PTSM menés au regard des impacts et des ressources mobilisées
- Aider les porteurs du PTSM à construire un schéma directeur de la psychiatrie dans le Tarn-et-Garonne pour articuler les projets entre eux.
- Favoriser la dissémination des actions du PTSM au sein des projets des Contrats Locaux de Santé Mentale (CLSM), des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).
- Coordonner administrativement les acteurs du territoire : organiser matériellement des réunions ; assurer la gestion de l'annuaire du projet ; rédiger et diffuser des rapports, comptes rendus, courriers ; rendre

compte régulièrement aux instances de pilotage du suivi et de la mise en œuvre des fiche-actions PTSM, etc.

Appui aux projets :

- Soutenir techniquement les porteurs ou partenaires des actions dans la mise en œuvre opérationnelle
- Assurer une fonction de référent/médiateur auprès de chaque acteur concerné par la santé mentale du territoire afin de comprendre et traduire ses demandes ou repérer les freins au développement des partenariats pour tâcher collectivement de les lever
- Assurer une mission de veille dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale et contribuer à la diffusion des informations actualisées sur les dispositions réglementaires et les évolutions d'organisation des dispositifs de prise en charge sur le territoire du PTSM
- Créer des tableaux de bord de suivi des projets avec des indicateurs sur les ressources mobilisées, des données d'activités actualisées
- Conduire des démarches d'évaluation participatives avec l'ensemble des partenaires sur l'impact des projets au regard des objectifs du PTSM
- Assurer la communication auprès de l'ensemble des parties prenantes du PTSM à partir de différents supports pour informer de l'avancement des fiche-actions du PTSM
- Construire, développer ou préciser les projets de développements issus des fiches actions du PSTM
- Porter directement certaines actions particulières ciblées issues de la programmation PTSM

Caractéristiques du poste

- Le poste est sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général de l'Udaf et situé fonctionnellement au Pôle des mandats judiciaires (48 Etp, 1 300 personnes accompagnées en mesures de protection juridique). En termes de supervision des missions, le poste est rattaché au Comité de pilotage du PTSM et à l'ARS. En termes de missions opérationnelles, le poste est en lien avec tous les acteurs et partenaires locaux de la santé mentale dans les domaines sanitaire, social, médico-social et associatif.
- Le poste oblige à des déplacements fréquents sur le territoire et des réunions en soirée ou le samedi sont possibles.

Profil du candidat

Formations

- Master 2 en santé publique, en sciences sociales ou humaines, d'ingénierie de projets, de management des établissements sanitaires et /ou sociaux et médico-sociaux, de droit

Expériences antérieures et/ou connaissances requises

- Connaissances du système de santé (public/privé) et en particulier du domaine de la santé mentale, connaissance du secteur social et médico-social
- Connaissance des outils et travaux des programmations associées à l'échelle des territoires (Schémas, Plans, Stratégie...)
- Connaissance des méthodes et outils de gestion des cycles de projets partagés ou de prises de décision collective (par exemple, méthodes agiles, outils du Lean, etc.)
- Maîtrise des outils techniques de communication et d'information (plateforme de travail collaboratif, partage de données, messageries et outils bureautiques)

Capacités requises aux compétences à mettre en œuvre

- Capacité à analyser et à identifier les problématiques locales en vision systémique, à assumer la complexité des interactions
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à développer ses propres compétences et à favoriser le développement chez les partenaires de celles nécessaires à la réalisation d'une action prévue au PTSM

Aptitudes ou qualités personnelles

- Discrétion, disponibilité, écoute,
- Leadership et sens de la communication, dynamisme
- Curiosité, goût du challenge, réactivité, prise d'initiative, sens de l'innovation et de la créativité
- Sens de l'organisation, rigueur de travail et autonomie
- Permis B indispensable

Dispositions contractuelles

Type de contrat

- CDI

Salaires

- Convention Collective Nationale des Etablissements et services pour personnes handicapées du 15 mars 1966
- Statut Cadre technicien C3 N2

Conditions d'exercice et Avantages

- Forfait en jours
- Avantages de la Convention Collective et œuvres sociales de l'association
- Véhicule de service, téléphone portable, ordinateur et équipement vidéo projection

Procédures de candidature et de recrutement

Adresser CV et lettre de motivation par mail et par courrier postal.

- Par mail : **s.michelin@udaf82.fr**
- Par courrier :

Stéphane MICHELIN
Directeur Général UDAF de Tarn et Garonne
3 Place Alexandre 1er
82000 MONTAUBAN

Date limite de dépôt des candidatures : **14 octobre 2022**

Un jury de recrutement composé de membres représentant la commission santé mentale du CTS, l'ARS et l'Udaf de Tarn et Garonne recevra les candidats.